

UN PACTE DE RESPONSABILITÉ POUR L'EMPLOI

LE GOUVERNEMENT A PROPOSÉ UN PACTE DE RESPONSABILITÉ. LA CFDT A DECIDÉ DE S'Y ENGAGER CAR CE PACTE POUR L'EMPLOI PERMETTRA D'ALLER PLUS LOIN DANS LE DIALOGUE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE, FACTEUR D'EMPLOI ET DE COMPÉTITIVITÉ.

La société française doute d'elle-même. Les salariés français doutent de la capacité du pays à renouer avec le progrès économique et social. À l'heure où une partie du monde renoue avec la croissance, la France est à la croisée des chemins. Saura-t-elle utiliser au mieux ses atouts pour faire partie du peloton de tête des pays qui redémarrent après la crise qui a ébranlé le monde entier ? Ou risque-t-elle de s'enfoncer plus encore dans la stagnation et le chômage ?

La France a pourtant de nombreux atouts : démographie dynamique, qualification de ses salariés, infrastructures de qualité, avancée technologique dans de nombreux secteurs, modèle social, etc. Cependant, des pans entiers de son activité économique souffrent d'un manque d'anticipation. Insuffisamment orientés vers la qualité, l'innovation, et la transition énergétique, ils alimentent le chômage de masse, fléau insupportable dans notre pays. Pour que la France soit performante dans la compétition économique mondiale et renoue avec le



Laurent Berger à la sortie de Matignon, le 27 janvier 2014 expliquant quel Pacte de responsabilité veut la CFDT.

plein emploi, des marges de manœuvre existent, mais à certaines conditions :

- à condition qu'elle ne mise pas sur un modèle fondé sur un coût bas du travail, qui tire aussi par le bas les qualifications et la motivation des salariés ;
- à condition que les entreprises investissent dans la qualité dans tous les domaines : technologie de haut niveau, transition écologique et énergétique, qualification des salariés et plus généralement l'emploi

de qualité ;

- à condition que la culture du dialogue social se répande dans un patronat qui a encore beaucoup de leçons à prendre, de ce point de vue, sur l'Allemagne.

C'est pourquoi un pacte est nécessaire. Pour la CFDT, ce pacte doit permettre de transformer notre modèle productif vers la qualité à tous les niveaux. Partie prenante de ce modèle orienté vers la qualité et

l'innovation, un haut niveau de vie, de protection sociale, et la qualité de l'action publique sont les vecteurs de cette mutation.

Le pacte de responsabilité proposé par le Président de la République peut donc être une opportunité s'il permet aux organisations syndicales de maîtriser les transferts de charges sociales annoncés, et de vérifier l'utilisation pour l'investissement des marges de manœuvre ainsi dégagées pour les entreprises, de sanctuariser le financement de la protection sociale, et d'aller vers le plein emploi.

Retrouvez confiance dans notre destin collectif, réussir la mutation économique pour créer des emplois de qualité, moderniser notre modèle social pour le renforcer, c'est ce qu'un pacte économique et social doit réussir. C'est le sens de l'engagement de la CFDT dans le pacte de responsabilité.



LES CONDITIONS INDISPENSABLES POUR UN PACTE

FAIRE DE L'EMPLOI UNE PRIORITÉ ABSOLUE

Le Pacte doit se traduire par un réel engagement sur l'emploi, clairement acté dans des négociations de branches et d'entreprises.

GARANTIR LA « BONNE » UTILISATION DES ALLÈGEMENTS DE CHARGES ACCORDÉS AUX ENTREPRISES

Il faut vérifier au niveau national comme au niveau des entreprises **que les allègements de charges sont bien utilisés pour l'investissement productif et/ou humain.**

DES ENGAGEMENTS MESURABLES

Les contreparties qu'exige la CFDT :

- des engagements sur l'emploi et la qualité de vie au travail ;
- des contreparties favorables à la montée en qualifications et en compétences ;
- une méthode pour réussir : le dialogue social ;
- un observatoire des contreparties permettant de suspendre, de maintenir, de poursuivre ou d'ajuster les aides aux entreprises au regard de l'effectivité des engagements ;
- un dialogue social renforcé à tous les niveaux (interprofessionnel, branches professionnelles, entreprises, territoires).

DES IMPÉRATIFS CONDITIONNÉS À LA RÉDUCTION DES DÉPENSES PUBLIQUES

L'action publique concourt à la performance de l'économie. Elle participe à l'effort d'investissement. Elle assure la cohésion sociale et la solidarité au sein de la société. Ces objectifs doivent être impérativement maintenus.

La CFDT exige :

- le maintien d'une action publique de qualité, en repartant du débat sur les missions du secteur public et en y associant les agents ;
- la garantie d'un haut niveau de protection sociale, donc d'un haut niveau de mutualisation des dépenses ;
- le maintien du pouvoir d'achat des salariés (du secteur privé comme de la fonction publique), quelle que soit la modalité choisie des transferts de charges.



LA CFDT SIGNE LE RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Réuni les 12 et 13 mars 2014, **le bureau national de la CFDT a décidé à l'unanimité de signer le relevé de conclusions** des réunions paritaires du 28 février et du 5 mars 2014 portant sur le volet engagement des partenaires sociaux du Pacte de responsabilité.



IL FAUT VEILLER SUR LES RESSOURCES DE LA PROTECTION SOCIALE

Le pacte de responsabilité ne peut en aucun cas être l'occasion d'affaiblir notre système de protection sociale. Bien au contraire, un haut niveau de protection sociale fait partie intégrante du pacte économique et social, il est aussi un des éléments de la compétitivité du pays. Le CFDT n'a jamais parlé, comme l'a fait le Président de la République, de suppression des cotisations familiales, mais de leur transfert vers un outil affecté à la protection sociale : la CSG. Nous voulons sanctuariser les ressources de la protection sociale, famille compris.

La politique familiale est un enjeu essentiel en matière d'égalité des chances, d'emploi féminin et de lutte contre la pauvreté.

Dans le scénario que nous avons demandé au Haut conseil du financement de la protection sociale d'étudier, il y a des transferts à opérer entre les cotisations salariales et patronales, et entre cotisations et CSG, de façon à permettre l'élargissement de l'assiette de prélèvements pour la famille aux revenus financiers et aux revenus du travail non salarié, **sans toucher au pouvoir d'achat des salariés.**

Nous ne misons donc pas sur un financement par d'hypothétiques ressources.

LE RELEVÉ REPREND DES POINTS ESSENTIELS REVENDIQUÉS PAR LA CFDT

- engagements chiffrés **sur l'emploi** par contractualisation dans les branches ;
- engagements **sur la montée en compétence et en qualification** et reconnaissance dans les classifications ;
- engagements sur le **suivi des marges de manœuvre pour l'investissement**,
- engagement sur le **déploiement des différents dispositifs du pacte par le dialogue social** à tous les niveaux (interprofessionnel national, branches, entreprises, territoires).

Il s'agit maintenant pour le gouvernement de faire connaître très rapidement ses intentions sur les baisses des prélèvements et de **fixer un calendrier de mise en œuvre du Pacte**.

La Cfdt sera très vigilante à l'égard du patronat et du gouvernement sur la concrétisation du Pacte dans les branches et les entreprises et sur le suivi de la trajectoire de baisse des prélèvements dans le respect des engagements des entreprises via l'observatoire tripartite.

Pour la Cfdt, **ce relevé de conclusions s'inscrit dans la dynamique engagée dans les trois accords interprofessionnels signés en 2013** et permet d'aller plus loin dans le dialogue social et économique, facteur d'emploi et de compétitivité.

CONFORTER LA DYNAMIQUE DES DERNIERS ANI
Pour la Cfdt, le dialogue social doit structurer les différents niveaux de mise en œuvre des engagements. Les engagements pris dans le Pacte de responsabilité confortent la dynamique engagée dans les conférences sociales et les Ani de 2013, en permettant d'aller plus loin encore dans un dialogue social et économique, facteur d'emploi et de compétitivité.



UN RELEVÉ DE CONCLUSION EN 3 PARTIES

Le Pacte de responsabilité a pour objectif d'insuffler une dynamique forte et durable de rétablissement de la compétitivité des entreprises au service de l'investissement et de l'emploi. Les éléments essentiels du relevé de conclusion signé par la Cfdt, la CFTC, la CGC, le MEDEF, la CGPME et l'UPA :

L'EMPLOI

- ouverture dans les branches professionnelles de discussions en vue d'aboutir à un relevé de conclusions signé ou des négociations en vue d'aboutir à un accord précisant **des objectifs quantitatifs et qualitatifs en termes d'emploi** (niveau de recrutement, création,

maintien, jeunes, seniors) ;

- dans les branches professionnelles, accompagnement des entreprises dans le **développement des compétences et des qualifications de leurs salariés**, avant tout dans les TPE/PME en s'appuyant sur la formation professionnelle et le compte personnel de formation ;
- prise en compte dans les branches professionnelles de la montée en compétences des salariés dans le cadre des négociations sur les classifications.

LE DIALOGUE SOCIAL

Un des éléments de méthode essentiels pour réussir le pacte de responsabilité.

À tous les niveaux :

- **interprofessionnel** : modernisation du dialogue social, protection sociale, logement, délibération économique, marché du travail ;
- **branches professionnelles** : objectifs quantitatifs et qualitatifs en termes d'emplois et développement des compétences et des qualifications ;
- **entreprises** : traduction concrète des objectifs et négociation sur la qualité de vie au travail ;
- **territoires** : dynamisation du dialogue social et économique.

UN SUIVI ET UNE ÉVALUATION

Mise en place de tableaux de bord économiques et d'un **observatoire national tripartite** pour suivre le déploiement du Pacte.

PACTE DE RESPONSABILITÉ ET FISCALITÉ

Le Pacte comprend aussi un volet 2 sur la **fiscalité des entreprises** auquel la Cfdt participe sous la forme d'un groupe de contact avec les ministres concernés. Des groupes de travail sur la **fiscalité des ménages** auxquels participent les Organisation syndicales (OS), le gouvernement et des parlementaires ont aussi été créés. Ces travaux sont consécutifs à l'engagement du Premier Ministre sur une remise à plat de la fiscalité et ne font pas partie en tant que tel du pilotage global du pacte.

Dans cette dynamique globale, les grandes entreprises doivent assumer leur responsabilité sociale, économique et environnementale au sein de leur filière d'activité.

En ce sens, elles doivent améliorer leurs relations avec leurs sous-traitants et s'engager concrètement sur l'emploi et la formation.

LA BOÎTE À OUTILS

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE NOS OUTILS EN LIGNE SUR CFDT.FR
DANS LA RUBRIQUE « BOÎTE À OUTILS » RÉGULIÈREMENT MISE À JOUR.

NOS ARGUMENTAIRES

● DIALOGUE SOCIAL EN ENTREPRISE: NOUVELLE DONNE AVEC LA BDU



● RÉHABILITER L'IMPÔT



LE MODE D'EMPLOI

● DIALOGUE SOCIAL EN ENTREPRISE: METTRE EN ŒUVRE LA BDU



Retrouvez
l'ensemble de
nos argumentaires
sur notre site
[www.cfdt.fr / Boîte
à outils](http://www.cfdt.fr/Boîte_à_outils)